



Aulnay-sous-Bois, le 18 janvier 2013

Aux parents et enseignants de l'école du Bourg maternelle et Bourg II élémentaire

Madame, Monsieur,

Ce matin, un tract alarmiste et mensonger de l'association de parents d'élèves FCPE Maternelle du Bourg a été diffusé.

Je tiens tout d'abord à exprimer mon indignation face aux méthodes utilisées qui n'ont d'autres buts que d'instaurer un climat de suspicion et de diffuser des peurs infondées auprès de la communauté scolaire. Pourquoi ne pas avoir pris l'attache des services de la ville, afin d'obtenir des réponses précises, plutôt que de tenter de provoquer un émoi injustifié ?

Depuis le début, la municipalité a pris à bras le corps, ce dossier particulièrement douloureux. Etape par étape, réunion après réunion, nous avons fourni aux parents d'élèves ainsi qu'aux enseignants tous les éléments d'information sur l'évolution des travaux de dépollution et de désamiantage de l'ancienne usine d'amiante.

Je ne peux accepter aujourd'hui d'être accusé d'agir dans la précipitation et de mettre en danger les enfants et les enseignants alors que notre préoccupation constante a été d'assurer la sécurité complète de tous. Notre ville a mis tous les moyens humains, matériels et financiers nécessaires afin que cesse ce scandale sanitaire d'envergure.

Le maître d'œuvre de l'opération de dépollution, DeltaVille, a fait le choix de prendre le temps nécessaire à une fin de chantier conduite dans des conditions optimales. Nous savons en effet depuis quelques jours que la réintégration de la communauté scolaire dans son école d'origine n'est pas prévue avant le début du mois de mars.

Les travaux actuels correspondent au traitement des limites de la parcelle. Il a toujours été indiqué que le clôturage de la parcelle serait achevé dans le courant du mois de janvier. Le mur placé du côté de la rue de l'Industrie est le dernier à être traité. Il a été mis sous bulle étanche afin de pouvoir retirer en toute sécurité les fondations. J'y insiste, cette procédure a toujours été prévue.

Cette bulle englobe l'ancienne voie de roulement et permet de retirer l'excès de terres potentiellement polluées, ce qui est d'ores et déjà fait. Cela permet également de commencer les travaux d'aménagement de la parcelle, notamment le bassin de rétention, premier élément du futur aménagement paysager. Ce bassin sera achevé la semaine prochaine. Quant à la bulle, elle sera démontée dans les jours suivants. Début février, plus aucun engin, ni opérateur ne sera présent sur le site.

Vous le savez, j'ai laissé aux associations de parents d'élèves le soin de consulter l'ensemble des parents à propos de la date de retour des enfants et des enseignants dans leur école. Vous avez été nombreux à vous exprimer : une très large majorité s'est prononcée en faveur d'une réintégration en mars après les vacances d'hiver.

Le tract diffusé ce matin invoque une prétendue charge financière supplémentaire induite par la réintégration. Il s'agit en l'occurrence de la compensation mise en place dans le cadre de l'installation dans les préfabriqués. Au regard des contraintes de la navette et des difficultés de déposer des enfants, les parents bénéficiaient d'un tarif adapté : tout enfant arrivant une demi-heure avant la fin de la garderie ne payait pas l'accueil. Évidemment, dans le cadre du retour à l'école d'origine, ce dispositif n'a pas vocation à être maintenu puisqu'il s'agit d'un retour au droit commun.

Je tenais personnellement à vous fournir ces éléments d'appréciation de sorte à couper court aux rumeurs malveillantes et aux tentatives de récupération politicienne concernant ce dossier qui demeure sans aucun doute l'un des plus délicats que notre ville ait eu à gérer. Je recevrai la semaine prochaine l'ensemble des représentants des parents d'élèves, ainsi que les enseignants, pour apporter tous les compléments d'information utiles. En tout état de cause, j'appelle chacun à faire preuve d'un esprit de responsabilité.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de mes sentiments dévoués.



Gérard SEGURA

Maire d'Aulnay-Sous-Bois
Vice-Président du Conseil Général
de la Seine-Saint-Denis